

Société :		LOGO
Adresse du siège social :		
AUTORISATION DE CONDUITE <i>Article R4323-56 du Code du Travail</i>		

Je soussigné(e), (nom du dirigeant ou responsable),

Autorise (nom et prénom du/de la salarié(e), après vérification des éléments suivants :

- Attestation d'absence de contre-indications médicales à la conduite d'engins remise par le Docteur (nom du Médecin) ;
- Contrôle des connaissances théoriques et savoir-faire pratique pour la conduite d'engins réalisé par (nom de la personne en interne ou organisme de formation) ;
- Connaissance des lieux et des instructions à respecter lors de l'utilisation d'engins.

A conduire les engins suivants :

Engin(s)	Durée de validité

Signature de l'employeur ou du responsable

Signature du/de la salarié(e)

--	--

CONSIGNES DE SECURITE

- Je m'assure du bon état de l'engin avant utilisation ;
- Je signale toute défectuosité sur l'engin ;
- Je respecte les règles de circulation définies dans l'entreprise ;
- J'arrête le moteur lors de stationnements prolongés ;
- Je retire la clé de l'engin lorsque je le quitte ;
- Je reste vigilant quant aux déplacements des salariés qui m'entourent ;
- Je conserve les fourches de l'engin en position basse lorsque ce dernier est à vide (15 cm du sol maximum) ;
- Je ne transporte personne sur les fourches de l'engin ;
- Je porte systématiquement ma ceinture de sécurité ;
- Je ne circule pas avec le dispositif de levage en position haute ;
- Je suis les contrôles périodiques de l'engin ;
- Je dispose des équipements de protection individuelle adaptés à l'engin (chaussures de sécurité, gants de protection, casque de protection).

CONSIGNES D'UTILISATION DE L'AUTORISATION DE CONDUITE

- L'autorisation de conduite est un titre personnel, je ne la transmets pas à un tiers ;
- Je porte ce titre sur moi ou à proximité pendant mes heures de travail ;
- Je signale la perte de ce titre à mon supérieur hiérarchique ;
- Je dispose d'une autorisation de conduite signée par mon supérieur hiérarchique et par moi-même.